NOUVEAUX PNEUS MICHELIN X® MULTI™

X® MULTI™

Garantie Tranquillité

Roulez l'esprit tranquille

SIMPLE & GRATUIT !

En cas de dommage accidentel,
Michelin vous rembourse* !

MICHELIN
Une meilleure façon d'avancer

X MULTI

Garantie Tranquillité

Roulez l'esprit tranquille

Bien que soucieux de notre matériel, la polyvalence de nos transports ne nous met pas à l'abri des aléas de la route.

Ainsi, nous avons récemment endommagé accidentellement un de nos pneumatiques 385/65 R 22.5 X® Multi™ T lors d'une livraison. La garantie Tranquillité mise en place par MICHELIN nous permet d'être remboursés de la gomme restante à user. Nous avons enregistrés nos pneumatiques sur le site myaccount.transport.michelin.fr et nous avons été remboursés rapidement via notre négociant spécialiste.

C'est simple et gratuit, nous roulons en toute tranquillité.

Richard Bodet
TRANSPORTS BODET
79330 Saint-Varent

En cas de dommage accidentel sur vos pneus MICHELIN 385/65 R 22.5 X® Multi™ T & X® MultiWay™ HD XZE, Michelin vous rembourse* !

SIMPLE & GRATUIT !

1. Connectez-vous à **myaccount.transport.michelin.fr**
2. Enregistrez vos pneus*
3. Roulez en toute Tranquillité !

Japa - DixNeufCent89 - R.C.S. 352 321 285 – 14126654 – M.F.P. Michelin R.C.S. 855 200 507 Clermont-Fd - Société en commandite par actions au capital de 500 000 004 euros – Crédit photo : Michelin - 01/2015

MICHELIN
Une meilleure façon d'avancer

(*) Offre de remboursement proposée à tout client utilisateur ayant acheté des pneus 385/65 R 22.5 X® Multi™ T ou 385/65 R 22.5 X® MultiWay™ HD XZE entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2015 inclus, en France métropolitaine (Corse incluse) et ayant enregistré ces pneus sur myaccount.transport.michelin.fr dans le mois suivant la date d'émission de la facture. Durée de la garantie : tous les pneumatiques 385/65 R 22.5 X® Multi™ T ou 385/65 R 22.5 X® MultiWay™ HD XZE achetés pendant la période susmentionnée et ayant pour année de production 2014 ou 2015 (le numéro DOT faisant foi) bénéficieront de la garantie jusqu'au 31 décembre 2016.

Retrouvez les modalités complètes sur myaccount.transport.michelin.fr.